



## Nombre de renouvellement récépissé

Par **makoun**, le **28/01/2017 à 13:04**

Bonjour, je souhaiterais avoir une réponse sur un point qui concerne ma situation vis à vis de la préfecture des haut de seine.  
Voilà 7 ans que je vie sur le territoire français et en situation irrégulière depuis.  
En 2014 je fais un pacs avec une fille que j'avais rencontrée, et un an plus tard nous décidâmes de nous unir officiellement.  
Après mariage, nous avons introduit une demande auprès de la préfecture au mois de oct 2015, et reçu une convocation pour dépôt de dossier le 02 Fev 2016. Chose étant faite, lors du RDV, je reçu un récépissé avec 6 mois de validité. Les 6 mois passé, je revient pour un renouvellement, et s'en est suivit plusieurs renouvellement soit:  
04/08/2016; 03/10/2016; 11/12/2016 jusqu'à ce présent jour 28/01/2017.  
Ma question était de savoir si quelqu'un avait une idée sur le nombre de renouvellement du récépissé ?  
Je suis père d'enfant français (14 mois) et époux d'une française (15 mois)  
Solutionnez moi svp!!  
Merci.